

Questions orales

L'hon. Jake Epp (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le Président, non seulement était-ce l'avis du premier ministre et du gouvernement quand cette déclaration a été faite lors de la Conférence des premiers ministres provinciaux et des dirigeants autochtones, mais cela demeure aussi l'objectif que le premier ministre et le gouvernement visent pour la prochaine réunion en 1987. Le député le sait fort bien. J'essaie maintenant de souligner qu'aucune proposition présentée par un particulier ou un gouvernement quelconque ne contient jusqu'ici toutes les solutions que nous recherchons comme nation. Le premier ministre s'est fermement engagé à essayer de résoudre ce problème. Le rapport nous aidera et j'espère que l'opposition officielle collaborera aussi en nous faisant part de ses idées.

* * *

LES MINES**LES EXPORTATIONS DE PLOMB ET DE ZINC VERS LES ÉTATS-UNIS**

M. Dave Nickerson (Western Arctic): Monsieur le Président, en l'absence des ministres du Commerce, je vais poser ma question au ministre d'État chargé des mines. Pourrait-il nous dire quelle est la réaction du gouvernement à la dernière menace qui pèse sur les relations canado-américaines, à savoir cette attaque injustifiée de la part de certains producteurs américains contre nos exportations de plomb et de zinc?

L'hon. Bob Layton (ministre d'État (Mines)): Monsieur le Président, cette demande de renseignements est prévue à l'article 305 du *Trade Act* des États-Unis. Quant à la réouverture d'une mine dans l'Arctique par Curraugh Resources et au projet d'exploitation d'une fonderie de plomb pour Cominco, nous tenons ces projets pour des initiatives privées qui résisteront à l'examen le plus rigoureux.

* * *

LE COMMERCE EXTÉRIEUR**LES NÉGOCIATIONS ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS—LES TERMES DE L'ACCORD DE QUÉBEC**

M. Nelson A. Riis (Kamloops—Shuswap): Monsieur le Président, ma question s'adresse au vice-premier ministre. Il doit savoir qu'hier à Vancouver le vice-président Bush a déclaré que le président Reagan avait passé outre à la promesse qu'il avait faite au premier ministre à Québec parce qu'il devait tenir compte de certains engagements et de certaines situations aux États-Unis. Cela signifie-t-il que l'Accord ne tient plus?

L'hon. Erik Nielsen (vice-premier ministre et ministre de la Défense nationale): Monsieur le Président, c'est indiscutablement là un autre exemple de la façon dont le député pose les questions de ce genre. On y a répondu à maintes reprises à la Chambre. Les réponses du premier ministre et du secrétaire d'État aux Affaires extérieures sont encore valables.

LES DROITS DE DOUANE QUE POURRAIENT IMPOSER LES ÉTATS-UNIS SUR LES EXPORTATIONS CANADIENNES DE BESTIAUX

M. Nelson A. Riis (Kamloops—Shuswap): Monsieur le Président, dans ce cas, le vice-premier ministre doit savoir que les États-Unis s'appêtent depuis quelques jours à prendre une autre initiative en vue d'imposer des droits de douane sur nos exportations de bestiaux et de boeuf aux États-Unis dont la valeur s'élève à près d'un demi-milliard de dollars chaque année. A-t-il parlé de cette nouvelle initiative qui menace nos éleveurs quand il s'est entretenu avec le vice-président Bush? Le premier ministre a-t-il l'intention d'en parler lors de ses discussions ou se contentera-t-il simplement d'écrire à ce «cher Ron» après coup?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, je pourrais peut-être dire quelque chose à ce sujet. Tout juste avant la période des questions aujourd'hui certains ministres se sont entretenus avec le vice-président Bush. Ce dernier est parfaitement au courant des inquiétudes suscitées au Canada par suite des mesures prises aux États-Unis. On peut le constater, je crois dans le discours du vice-président, mais non dans les déformations du député qui ne font honneur ni à lui-même ni à son parti.

M. le Président: A l'ordre. Le ministre est sur le point de faire des observations d'ordre personnel.

LES DROITS IMPOSÉS SUR LES LIVRES IMPORTÉS

Mme Sheila Finestone (Mount Royal): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. Les droits qu'il a imposés sur les livres importés des États-Unis, en guise de représailles, prétend-il, même s'ils risquent de faire plus de tort aux Canadiens, frapperont des spectateurs innocents comme les Européens. Aujourd'hui, la commission 113 de la Communauté économique européenne se réunit pour décider des mesures qu'elle prendra contre le Canada. Maintenant qu'on a semé les germes d'une guerre commerciale, le ministre supprimera-t-il ce droit malencontreux et peu judicieux qu'il a imposé à l'industrie canadienne de l'édition avant que la situation n'empire?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, j'ai déjà dit que la réponse du gouvernement à l'initiative des États-Unis touchant l'industrie des bardeaux consistait à identifier les domaines où nos échanges commerciaux se font surtout avec les États-Unis. En l'occurrence, 88 ou 90 p. 100 de nos échanges sont avec ce pays. Il est impossible, en vertu des règles du GATT, d'exempter d'autres pays de ce genre de mesure. Voilà l'explication. La députée sait très bien pourquoi nous avons pris cette mesure. Si nous ne l'avions pas prise, je suis certain qu'elle ou ses collègues se seraient empressés de demander pourquoi nous ne réagissions pas à la mesure que les Américains ont prise contre nous.

Mme Finestone: Choisissez plutôt les produits pharmaceutiques, pas les livres, et mettez les industries culturelles à l'ordre du jour des négociations.